
- PROTOCOLE SANTÉ ET SÉCURITÉ COVID-19 CSF -

En raison de la situation actuelle de pandémie, de nombreuses mesures ont été prises par les divers paliers gouvernementaux afin de limiter la propagation de la COVID19 et d'assurer la santé et sécurité de tous. Les méthodes sécuritaires de travail qui suivent doivent être lues, comprises et respectées par tous les membres du personnel entrant dans une école ou au bureau central du CSF.

** Les informations contenues dans le présent document proviennent de Worksafe BC, du ministère de l'éducation et du BC Center for Disease Control.

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19_k-12_school_guidance_-_2020_may_15_-_final.pdf

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE CORONAVIRUS

Signes et symptômes de la COVID-19

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre
- Toux
- Difficultés respiratoires

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale). Dans de rares cas, la maladie peut mener à un décès. Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées.

Mode de transmission

Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Les informations suivantes concernent les coronavirus humains. Il est probable qu'elles s'appliquent à la COVID-19.

<https://www.youtube.com/watch?v=O-KviLbtBq8>

Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :

- Contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue ;
- Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.

Recommandations d'isolement

Les gens avec ou sans symptômes qui :

1. ont voyagé à l'extérieur de la Colombie-Britannique et sont maintenant de retour chez eux.
 2. sont en contact avec une personne qui a été diagnostiquée et ont été exposés.
- doivent se mettre en isolement et surveiller leurs symptômes pendant 14 jours.

Les gens qui ont été diagnostiqués avec COVID19 doivent s'isoler pendant 10 jours

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation>

POINTS CLÉS RELATIFS À LA PRÉVENTION DE LA COVID19 ET DU RETOUR EN CLASSE:**1. Les enfants présentent un risque faible de transmission**

Les autorités de santé publique nous indiquent que les enfants sont peu impactés par la Covid 19 (moins de 1% des enfants testés pour la covid 19 auraient testé positif) et que lorsqu'infectés, ne présentent, en général, que de faibles symptômes et une maladie légère. Il n'existe pas d'évidence concluantes sur le fait que les enfants asymptomatiques posent un risque pour les autres enfants et pour les adultes. Les évidences indiquent que la transmission de cas impliquant des enfants est principalement limitée aux adultes vivant dans la même maison. Ainsi, les autorités considèrent que les enfants ne sont pas un vecteur efficace de transmission dans les écoles et établissements de garde.

2. Des écoles propres

Les écoles doivent faire l'objet d'un nettoyage accru, ce qui se définit par une augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon), une augmentation de la fréquence de la désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins deux fois par jour à l'aide de produits commerciaux disponibles et une désinfection des jouets au quotidien. Limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables (ex. articles en tissus). Vider les poubelles au quotidien.

3. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes

Le personnel ainsi que les élèves devront faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes. Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à faire une **vérification journalière des symptômes liés au coronavirus**. S'engager à vérifier quotidiennement la présence des symptômes suivants (formulaire en annexe) :

Fièvre?

Symptômes de toux?

Symptômes d'éternuement?

Symptômes de congestion?

Présence, dans votre maison, d'une personne avec des symptômes de fièvre, toux, difficultés respiratoires?

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école. **Le personnel et les élèves qui présentent des symptômes doivent rester à la maison.**

Si un élève commence à présenter des symptômes pendant la journée scolaire, le protocole d'isolement d'élève malade doit être suivi. Si un membre du personnel développe des symptômes pendant la journée scolaire, il doit en aviser son superviseur et quitter les lieux immédiatement. L'accès au bâtiment aux parents, aux personnes du public, les sous-traitants et les non-membres du personnel du CSF est interdit à moins d'entente spéciale avec la direction. Si leur entrée est nécessaire, l'accès doit être autorisé par la direction de l'école et ils devront connaître et se soumettre aux mesures sanitaires en vigueur.

4. Regroupements de masse

La recommandation du PHO limitant les regroupements de 50 personnes ou plus ne s'applique pas aux écoles. Ainsi, il peut y avoir plus de 50 personnes ne même temps dans une école s'ils ne sont pas tous dans la même section. Les grandes assemblées ne devraient pas être tenues en personne.

-MESURES SÉCURITAIRES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL-

Tout le personnel est tenu de compléter une formation quant aux mesures sécuritaires de travail à respecter avant de réintégrer l'école avec les élèves. Tout le personnel doit lire et comprendre les documentations transmises par l'employeur incluant les mises à jour.

Résumé des précautions générales standardisées et affiches de rappels

- Respecter les règles de distanciation sociale entre adultes
- Respecter les consignes pour les personnes entrant dans l'école (système de contrôle du flux)
- Respecter les consignes pour les personnes sur place (regroupement, récréation, circulation, lavage des mains, non-utilisation de la vaisselle, micro-ondes, du réfrigérateur, de la coutellerie commune, etc.)
- Respecter les consignes de gestion sécuritaire du site (ex. nombre maximum d'occupants pour les aires communes comme le salon du personnel, les salles de bains, le bureau de photocopieur)
- Assister à la formation des mesures de santé et sécurité, lire et comprendre le matériel éducatif procuré
- Respecter les règles de lavage des mains, d'hygiène respiratoire et l'interdiction de toucher votre visage
- Respecter l'engagement de rester à la maison lorsque malade et de vérifier ses symptômes au quotidien
- Respecter les mesures de gestion du développement des symptômes chez le personnel et les élèves
- Assurer une aération suffisante dans tous les lieux occupés (i.e. favoriser une aération naturelle et des échanges d'air maximal, cheminée statique)
- Limiter les déplacements dans l'école en favorisant la venue des spécialistes dans la salle de classe plutôt que de déplacer les élèves de classe en classe.
- Assurer le respect des protocoles de matériel extérieur apporté par les élèves (sac à dos, manteau, etc.)

Note du ministère de l'Éducation : *There is no evidence that the COVID-19 virus is transmitted via textbooks, paper or other paper-based products. As such, there is no need to limit the distribution of books or paper based educational resources to students because of COVID-19.*

Informations supplémentaires:

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Documents/DC900-1079-Affiche-Scolaire.pdf>

1. Vérification des symptômes

- Tous les membres du personnel doivent signer le formulaire d'engagement à vérifier leurs symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école.
- Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.

2. Entrée et sortie du site :

- Ne pas entrer dans l'école si vous présentez des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoire.
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les adultes lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice. **Ne pas entrer et sortir de l'école en groupe.**
- Utiliser la porte désignée pour entrer et sortir de l'école.
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes entrant établi par votre direction et permettant de respecter les règles de distanciation sociale
- **Laver vos mains dès que vous entrez** dans l'école et nettoyer votre espace de travail et vos appareils électroniques dès votre arrivée.
- Placer vos effets personnels (sac à dos, appareils électroniques, etc.) dans un sac à votre place pour la journée

3. Routine de nettoyage des membres du personnel :

**Le CSF doit mettre en place un processus amélioré de nettoyage et de désinfection quotidiens des surfaces fréquemment touchées.

Vous devez :

- **Laver vos mains :**
 - Dès votre arrivée à l'école
 - Après être allé aux toilettes,
 - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.),
 - Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas,
 - Avant et après avoir offert les premiers soins,
 - Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang),
 - Après avoir nettoyé de surfaces souillées
 - Avant de mettre et après avoir enlevé des gants
 - Avant de mettre et après avoir enlevé un masque
 - Après avoir manipulé des poubelles
 - Lorsque vous quittez l'école.
- **Éviter de toucher votre visage**
- Nettoyer et désinfecter les surfaces fréquemment touchées (p. ex. les claviers d'ordinateurs, les surfaces de travail, les téléphones, etc.).
- Si vous devez rencontrer des collègues ou parents dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, désinfectez toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisés, après votre rencontre.

- Si vous partagez une station de travail/salle de classe avec un(e) collègue, vous devez désinfecter les surfaces de travail après utilisation.
- Si vous devez utiliser le photocopieur, lavez vos mains avant et après l'avoir utilisé
- Désinfecter toutes les fournitures de bureau partagées avant et après avoir terminé leur utilisation (incluant les agrafeuses, perceuses, trancheuses, etc.).
- Ne pas partager de breuvage ou de nourriture.
- Manger dans votre salle de classe ou en respectant les maximums d'occupation du salon de personnel

***L'eau et le savon demeurent la méthode préférable de lavage des mains

4. Distanciation sociale :

- Respectez les règles de distanciation sociale de 2 mètres entre les adultes.
- Si vous devez parler à quelqu'un, respectez la distance de 2 mètres entre les personnes ou utilisez votre téléphone ou votre outil de clavardage préféré.
- Si vous devez rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, assurez-vous que l'endroit choisi permet de respecter la distance de 2 mètres entre les personnes.
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. – **Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison.**
- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction.

5. Utilisation des salles de bains :

- Lorsque vous utilisez la salle de bain, assurez-vous de respecter la règle de distanciation et de respecter le plan d'utilisation mis en place par votre direction, le cas échéant.
- Lavez vos mains après être allé aux toilettes et avant de quitter la salle de bain.
- Suivre les recommandations de lavage des mains (voir annexe).

6. Maladie/Symptômes :

- **Si vous êtes malade, restez à la maison.**
- Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail, notifiez votre superviseur et quittez les lieux immédiatement.
- Vérifiez vos symptômes sur le site web d'auto-évaluation : <https://bc.thrive.health/covid19>
- Contactez le 811 afin de valider votre retour ou non dans l'école et prendre le matricule de l'infirmière qui vous parle.

7. Gérer un élève développant des symptômes

Si un élève commence à présenter des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19, il est recommandé de :

- Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (favoriser une porte), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher.
- Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf> <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>)

- Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque
- Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement.
- Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire (2m) dans la mesure du possible.
- Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement
*****Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion de l'école et avisera le CSF des mesures à mettre en place.**

AUTRES MESURES SÉCURITAIRES À RESPECTER

1. Signalisation

- Apposer des affiches de rappel de lavage correct des mains
- Apposer des affiches de bonne hygiène respiratoire
- Apposer des affiches rappelant le respect de la distanciation sociale
- Apposer des affiches indiquant le nombre maximum de personnes pouvant occuper la pièce/salle de classe. *Si le maximum excède la capacité de la salle de classe, la direction devra contacter sa direction générale adjointe afin de trouver une solution de division du groupe.*

2. Règles d'accès aux bâtiments:

- Le droit d'accès à l'école est la responsabilité de la direction.
- Aucun accès du public ou de sous contractant ne sera permis sans l'autorisation de la direction. Les sous contractants et membres du public qui se verront accorder le droit d'entrée devront avoir reçu et lu les mesures à respecter quant au lavage des mains, à la vérification des symptômes, à la distanciation sociale, etc.
- Aucun représentant ou vendeur ne sera admis dans l'école pour la durée des mesures extraordinaires de santé publique.
- Tout le personnel entrant dans les écoles doit avoir reçu la formation en matière de mesures sécuritaires de travail.

3. Respect de la distanciation sociale dans les divers lieux de l'école

- a. Établir un système de distanciation sociale dès l'arrivée des élèves et du personnel (ex. arrivée par autobus, arrivée dans la cour de récréation, entrée dans l'école)
- b. Épurier la salle de classe, réarranger les bureaux, assurer l'espace nécessaire à la circulation des élèves et de l'enseignant
- c. Poser des signes de distanciation sociale dans la cour de récréation afin de maximiser le respect des règles de distanciation

- d. Apposer des signes de limite de capacité dans les espaces de repos et de repas, les salles de rencontre et les toilettes (<https://www.worksafebc.com/en/resources/health-safety/posters/help-prevent-spread-covid-19-occupancy-limit?lang=en>) et respecter ses limites
- e. En tout temps, le personnel devrait essayer de maintenir une distanciation de 2 mètres avec les élèves. Cependant, lorsque ce respect est impossible et qu'un soin personnalisé (ex. premiers soins) doit être prodigué à l'élève, le personnel devra porter un masque et des gants jetables. Ceux-ci devront être disposés immédiatement dans la poubelle après leur utilisation. Les masques ne doivent pas être portés pour une période prolongée, il devrait être porté seulement pour des périodes brèves là où la distanciation sociale n'est pas possible (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf> <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>). Dans les situations où un soin constant doit être prodigué à un élève, et ce pour une période prolongée, la direction d'école devra contacter le bureau central afin d'effectuer une évaluation des risques, établir des mesures additionnelles spécifiques à respecter, et ce avant le début des soins.
- f. S'assurer de **décaler les pauses** des membres du personnel et des **récréations** afin de limiter le nombre de personnes présentes en même temps dans les espaces communs comme le salon du personnel.
- g. Les autobus utilisés pour le transport des élèves devront être nettoyés et désinfectés en respectant les recommandations établies par le guide de nettoyage pour les lieux publics du BCCDC. Les mesures additionnelles suivantes devront être mises en place :
 - Encourager les parents à utiliser leur voiture personnelle pour transporter leur enfant
 - Considérer l'installation d'un plexiglass comme barrière entre le conducteur et les élèves
 - Placer les élèves à raison de un par banc à l'exception des frères et sœurs qui pourront partager un banc
 - Maximiser la ventilation naturelle des autobus en ouvrant des fenêtres en fonction de la clémence météorologique.
 - Donner accès à de l'hydrogel alcoolisé et à une poubelle aux conducteurs.

4. Nettoyage accru

Le PHO demande une augmentation de la fréquence du nettoyage régulier (eau, savon), une désinfection des surfaces fréquemment touchées et un nettoyage plus approfondi de l'école au quotidien.

- Le service de nettoyage assurera le remplissage des distributeurs de gel alcoolisé nettoyant, des distributeurs de savon et de serviettes en papier.
- Tout le personnel se verra donner du matériel de nettoyage afin d'assurer le nettoyage et la désinfection de leur station de travail.
- Le service de nettoyage fournira des bouteilles avec vaporisateur contenant un mélange approuvé de désinfectant, des lingettes humides désinfectantes et des serviettes en papier.

Tous les produits désinfectants, produits de nettoyage, hydrogel nettoyant alcoolisé doivent être rangés de manière appropriée et en respectant les règles en matière de produits dangereux. Les fiches signalétiques sont disponibles à tout le personnel sur l'intranet dans la section ressources humaines, produits dangereux MSDSfetch (SIMDUT) : <https://intranet.csf.bc.ca/ressources-humaines/ressources-humaines-securite-au->

[travail/produits-dangereux/produits-dangereux/](http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf) et tous les produits doivent être correctement identifiés.
http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

Quoi faire en cas d'exposition accidentelle à un produit nettoyant ou désinfectant?

Si vous ou quelqu'un dans votre entourage est exposé à un désinfectant, appliquez les mesures de premiers soins suivantes et appelez votre centre antipoison locale 1.800-567-891.

- Si inhalation : Se rendre dans un endroit bien aéré et respirer de l'air frais
- Exposition des yeux : rincer les yeux à l'eau courante pour 5-10 minutes
- Exposition de la peau: rincer la peau à l'eau courante pour 5 minutes
- Ingestion: Boire de une ½ à 1 tasse d'eau.

5. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et des collations

- Chacun devra apporter son dîner froid ou dans un thermos (l'utilisation des micro-ondes, des machines à café, de la vaisselle partagée et de la coutellerie ne sera pas permise)
- Ne pas partager de nourriture ou de breuvages
- **Laver toujours vos mains avant de manipuler de la nourriture**
- Manger votre dîner dans votre salle de classe ou dans le salon du personnel en vous assurant de respecter le maximum d'occupation
- Les écoles où il y a préparation de nourriture devront faire l'objet d'une évaluation particulière. La direction d'école devra contacter sa DGA assigner et établir les normes spécifiques à respecter en collaboration avec la coordonnatrice santé en sécurité.

6. Établir un protocole clair sur le matériel à apporter à l'école

- Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.)

7. Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel

Communiquer tout incident d'isolement d'un élève à votre DGA et/ou à Karine Boily département de santé et sécurité

MESURES SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES

1. Respect du système d'arrivée et de départ/contrôle du flot des élèves

- À leur arrivée, les élèves se rendront à l'endroit indiqué dans la cour de récréation ou selon le système établi par l'équipe scolaire

2. Les élèves devraient laver leurs mains :

- Quand ils arrivent à l'école, dans l'école
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.)
- Avant de manger ou boire
- Après être allé aux toilettes
- Après avoir touché des animaux
- Après s'être mouché ou avoir éternué
- Quand leurs mains sont visiblement sales
- Quand ils quittent l'école

Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousse dans le coude, jeter les mouchoirs à la poubelle, etc.) Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves

3. Distanciation sociale pour services de soutien enfant :

Mettre en place un système pour gérer l'arrivée des élèves permettant de respecter la distanciation sociale

***Note du PHO en matière de distanciation dans les écoles¹ :

Nous comprenons qu'il est difficile de respecter la règle de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne et de regroupements de moins de 50 personnes en milieu scolaire et particulièrement avec les élèves plus jeunes. Toutefois, il est important de maximiser nos efforts en ce sens.

Les idées suivantes devraient être considérées lors de la planification du quotidien :

- Évitez de donner des câlins, les poignées de mains ou la bise pour saluer les élèves
- Aidez les élèves à apprendre à propos de la distanciation sociale par l'entremise de jeux. Par exemple, pour les élèves plus jeunes, vous pouvez utiliser de la musique afin de demander aux élèves d'étendre leurs bras de chaque côté et tourner lentement sur eux-mêmes en ne touchant personne autour d'eux. Pour les plus vieux, vous pouvez utiliser des lectures leur expliquant ce que veut dire la distanciation sociale et l'importance de l'autorégulation (ex. space camp).
- Favorisez les activités à l'extérieur en plus petits groupes d'élèves afin de faciliter le respect d'un certain degré de distanciation (ex. collations, activités artistiques, etc.).
- Gardez assez de jeux disponibles afin de favoriser les jeux en solitaire
- Augmentez la distance entre les élèves pendant les activités comme les repas en séparant les chaises.

¹ Les informations contenues dans cette section proviennent du document: COVID 19: Public Health Guidance for K-12 School Settings du BCCDC et du ministère de la santé de la C.-B.

- Lorsque des élèves veulent utiliser le même endroit, en rediriger certains vers une autre station.
- Considérez décaler le moment des collations et dîner afin de réduire le nombre d'enfants dans les groupes et augmenter la distance entre chacun d'eux.
- Rappelez la règle de garder les mains pour soi.

4. Gestion de la nourriture, du matériel et des fournitures scolaires

- Interdire le partage de nourriture et de breuvages
- Préparez une trousse individuelle
- Rappelez fréquemment les règles de non-partage du matériel, de la nourriture et des breuvages
- Nettoyez et désinfectez les objets partagés régulièrement (ex. jouets)
- Favorisez les jeux qui sont facilement nettoyables
- Assurez la désinfection des jeux en fin de journée
- Évitez l'utilisation de pâte à modeler, les toutous, les déguisements, afin d'éviter le partage de microbes entre élèves

Annexes**Nettoyage des appareils électroniques**

Chaque membre du personnel sera responsable de nettoyer, de manière journalière à son arrivée, ses appareils électroniques en suivant la procédure suivante :

1. Fermer tout appareil et débrancher toutes connexions avant de procéder au nettoyage des appareils électroniques
2. D'abord enlever la saleté visible, la poussière et le gras
3. Utiliser des serviettes désinfectantes alcoolisées à 70%
4. Essuyer doucement les surfaces. Il n'est pas nécessaire de frotter vigoureusement ou encore de récurer en appuyant fortement.
5. Bien sécher la surface
6. Éviter d'utiliser des produits contenant de l'eau de javel, du chlore ou autres produits abrasifs qui pourraient endommager les appareils.
7. Ne pas vaporiser ou submerger les appareils électroniques dans du liquide désinfectant ou tout autre liquide
8. Considérer utiliser un recouvrement de plastique pour faciliter le nettoyage
9. Les claviers, les souris, les contrôleurs électroniques doivent être nettoyés similairement à l'aide de serviettes humides alcoolisées ou à l'aide d'hydrogel et de serviettes en papier.

Formulaire d'engagement de vérification journalière de symptômes

Les élèves du CSF doivent faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes associés à la COVID19.

Le personnel ainsi que les parents ou tuteurs d'élèves s'engageront à faire une **vérification journalière des symptômes de :**

Fièvre

Symptômes de toux

Symptômes d'éternuement

Symptômes de congestion

Présence, dans votre maison, d'une personne avec des symptômes de fièvre, toux, difficultés respiratoires

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école.

Le personnel et les élèves qui présentent des symptômes doivent rester à la maison.

En tant que parent ou tuteur d'un élève du CSF, je m'engage à vérifier la présence des symptômes et conditions précédentes pour mon enfant, à tous les matins avant de lui permettre de se rendre à l'école et à le garder à la maison dans l'affirmative. Je m'engage également à contacter mon médecin ou la ligne 811 afin de confirmer le besoin de mettre mon enfant en isolation ou non et à prendre les informations nécessaires (ex. note médicale, numéro de matricule, etc) afin de les transmettre à la direction de l'école avant de revenir à l'école. Finalement, je m'engage à faire cette vérification journalière jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Nom de l'enfant : _____

École de mon enfant : _____

Niveau scolaire : _____

Nom du parent ou tuteur : _____

Signature du parent ou tuteur : _____

Formulaire d'engagement de vérification journalière de symptômes

Afin de répondre aux exigences des autorités de santé publique et du ministère de l'Éducation en matière de prévention de la transmission de la COVID19, le personnel du CSF doit faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes associés à la COVID19. Cette vérification devra être faite dès le retour dans les bâtiments écoles en mai 2020 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à faire une **vérification journalière des symptômes de :**

Fièvre

Symptômes de toux

Symptômes d'éternuement

Symptômes de congestion

Présence, dans votre maison, d'une personne avec des symptômes de fièvre, toux, difficultés respiratoires

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école.

Le personnel et les élèves qui présentent des symptômes doivent rester à la maison.

En tant qu'employé du CSF, je m'engage à vérifier la présence des symptômes et conditions précédentes à tous les matins avant de me rendre à l'école et à demeurer à la maison dans l'affirmative et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Je m'engage également à contacter mon médecin ou la ligne 811 afin de confirmer le besoin de me mettre en isolation ou non et à prendre les informations nécessaires (ex. note médicale, numéro de matricule, etc) avant de revenir à l'école.

Date : _____

Nom : _____

Lieu de travail : _____

Emploi : _____

Signature : _____

PENSEZ À VOUS LAVER LES MAINS SOUVENT !

 DURÉE DE LA PROCÉDURE : 40-60 SECONDES



1 MOUILLER
avec peu d'eau.



2 SAVONNER
pour recouvrir toutes
les surfaces des mains.



3 FROTTER
paume contre paume
par mouvement
de rotation.



4 RINCER
les mains à l'eau.



5 SÉCHER
soigneusement les mains
avec une serviette à
usage unique.

Pour plus d'informations

Téléphonez 1-888-COVID-19, textez 604-630-0300 ou consultez les liens suivants :

The BC Centre For Disease Control: <http://covid-19.bccdc.ca/>

Health Link BC: <https://www.healthlinkbc.ca/health-feature/coronavirus-disease-covid-19>

Health Canada: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>

The World Health Organization: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html>

Site web permettant une auto-évaluation des risques de COVID-19

<https://bc.thrive.health/covid19>

Références :

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation>

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/childcare-schools>

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-guidance-k-12-schools.pdf>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/outils-secteur-education.aspx>

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/900/Pages/DC-900-1076.aspx>

